

PROCÉDÉS RÉFÉRENTIELS DANS LES PARENTHÈSES¹

Laure Anne JOHNSEN

Universités de Neuchâtel et de Fribourg (CH)

laure.johnsen@unine.ch

RÉSUMÉ

Cet article traite du fonctionnement des expressions référentielles et des procédés auxquels elles participent en configuration parenthétique. Selon le degré d'élaboration du référent au moment de son pointage (i.e. anaphorique, cataphorique ou ana-cataphorique), on constate certaines particularités sémantico-pragmatiques qu'on peut décrire en termes de coréférence, de résomption et d'association.

ABSTRACT

Our purpose in the present paper is to describe the behaviour of referential forms and the processes in which they are involved in parenthetical constructions. Depending on the level of elaboration of the referent when designated (i.e. with anaphoric, cataphoric or ana-cataphoric expressions), we highlight certain semantic and pragmatic features that we express in terms of coreference, resumption and association.

1. INTRODUCTION

Les parenthèses, d'ordinaire caractérisées comme des commentaires d'arrière-plan ou des énonciations accomplies a parte, comportent de façon régulière des marques de rattachement au discours hôte. A ce titre, il importe d'observer comment ce genre d'insertions participe au bon déroulement et à l'homogénéité du discours qui l'accueille. Un inventaire de tous les moyens mis en œuvre dans une configuration parenthétique à des fins de cohérence n'étant pas envisageable dans cet article, nous souhaitons étudier le cas des

¹ Cet article condense certains résultats de notre travail de master portant sur *Le réseau anaphorique des parenthèses* (Johnsen, 2007). Il s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche du Fonds national suisse (FNS) intitulé "Macro-syntaxe des insertions parenthétiques" (projet n°10012-113876), en cours à l'Université de Fribourg (CH).

procédés référentiels – anaphoriques, mais aussi cataphoriques et anacataphoriques – et les différents types de relations sémantiques qui en découlent.

À cet effet, il s’agira dans un premier temps de délimiter notre champ d’étude relativement aux faits généralement rassemblés autour de la notion de parenthèse. Nous présenterons également, sous un angle pragmatico-cognitif, la conception de l’anaphore qui sous-tend notre analyse, avant d’aborder le corpus, classé selon i), le degré d’élaboration du référent au moment où, dans la parenthèse, apparaît le désignateur qui le présuppose connu, ii) la relation sémantique manifestée au sein des diverses opérations interprétatives. Il apparaît en effet que certaines contraintes sémantico-pragmatiques diffèrent suivant le type de procédé référentiel à l’œuvre dans un contexte parenthétique.

2. PRÉLIMINAIRES MÉTHODOLOGIQUES ET THÉORIQUES

2.1. Délimitation du domaine d’étude

Les critères de définition de la parenthèse varient d’une étude à l’autre. La notion peut être abordée d’un point de vue typographique (Forget, 2000), prosodique (Delomier & Morel, 1986), praxéologique (Berrendonner, 1993 ; Zay, 1995 ; Roulet, 2004) ou encore textuel (Debaisieux, 2008). Ces différences de perspective mènent naturellement à des délimitations non coextensives du champ d’étude.

Pour notre part, nous ne retiendrons qu’un type d’exemples, relativement canonique, sur la base d’un critère macro-syntaxique. On notera la séquence qui contient une parenthèse AbA' , où A constitue le fragment initial, b le discours intercalaire ou parenthèse proprement dite, et A' le segment qui reprend le fil interrompu de A ². Dans les exemples retenus, b est composé d’au moins une unité dont les constituants sont rectionnellement connexes et qui n’entretient pas de tels rapports avec son environnement textuel. On parlera de “clause” pour ce type d’unité, selon la terminologie adoptée par le Groupe de Fribourg dans son modèle de macro-syntaxe (par ex. Berrendonner, 1990a).

Dans notre corpus, la séquence AA' présente deux cas de figure :

- Elle est liée de manière interne par des contraintes rectionnelles ; autrement dit, elle constitue une clause, interrompue par la clause b :

(1) *J'empruntai (on payait pour cela 20 centimes³) un livre dont le titre consonnait avec celui de la bibliothèque : Le blé en herbe. [L'illustré, 28 juin 2006]*

La parenthèse intervient ici entre deux constituants qui sont dans une relation de dépendance catégorielle : tout complément d’objet direct (ici, *un livre*

2 Nous reprenons la notation de Zay (1995). Par ailleurs, nous n’envisagerons pas, dans cette étude, le cas des parenthèses en fin d’énoncé (de type Ab).

3 Dans nos exemples, nous signalons la parenthèse par des caractères non italiques.

dont le titre consonnait avec celui de la bibliothèque) implique l'occurrence d'un verbe (*empruntai*).

- Le lien entre A et A' relève d'une implication pragmatique. A et A' constituent chacun une clause, dont l'enchaînement énonciatif est motivé par un principe de pertinence (Berrendonner, 2003, 101) :

(2) *En revanche, ce que vous pouvez faire pour limiter la consommation journalière (et cette recommandation concerne l'ensemble de la famille), c'est préparer les desserts avec des édulcorants.*
[M. Montignac, *Je mange donc je maigris !* p. 186]

Le dispositif pseudo-clivé en (2) établit une relation de *prévisibilité* (Berrendonner, 2003, 101) entre les clauses A et A' : le terme gauche présuppose l'existence d'un référent connu, qui apparaît pourtant inaccessible dans l'état courant du savoir partagé. L'attente d'une réparation est ainsi ouverte et se voit satisfaite par la seconde étape de la structure pseudo-clivée, qui identifie a posteriori le référent adéquat. On peut parler, pour cet enchaînement AA', d'une routine macro-syntaxique de type *préparation + action* (ibid.)

À travers ces deux cas de figure, nous ne prétendons nullement illustrer de manière exhaustive la problématique que soulève la notion de parenthèse. Nous optons par commodité pour un critère qui permette d'intégrer des exemples à la fois écrits et oraux que les usagers de la langue n'ont pas de difficulté à identifier comme des parenthèses.

2.2. Constitution du corpus

Le corpus de travail provient de lectures personnelles (presse, romans, livres pratiques, internet), de la base de données textuelles *Frantext* ainsi que de deux corpus de français parlé : les *Choix de textes de français parlé : 36 extraits* (Blanche-Benveniste & al., 2002) et le *Corpus de référence du français parlé* (Equipe DELIC, 2004). Même si certaines tendances quantitatives peuvent être relevées, nous privilégions une analyse qualitative des données, orientée vers la description des opérations référentielles dans le contexte en question.

2.3. Conception de l'anaphore

Notre étude des procédés référentiels dans les parenthèses se limite aux cas où l'expression anaphorique (au sens large) apparaît dans b⁴. Puisque le critère syntaxique retenu exclut tout lien rectionnel entre AA' et b, notre attention porte exclusivement sur les anaphores dites libres (i.e. les situations de *pointage* (Berrendonner, 1990a⁵)).

Nous envisageons ce type d'anaphore dans une théorie pragmatico-cognitive de la référence développée à Fribourg dans les années nonante

4 Pour une description des expressions anaphoriques dans A et A', voir Johnsen (2007).

5 L'implication d'occurrence que manifestent les anaphores dites liées constitue un type de rection grammaticale. Pour une définition du liage au sens de Berrendonner, voir lui-même (1990a, 27-29).

(inter alia Berrendonner, 1990b, 1994 ; Apothéloz & [Reichler-]Béguelin, 1995). Un fondement en est l'élaboration d'une *mémoire discursive* (Berrendonner, 1983) (désormais abrégée M) par les interlocuteurs, c'est-à-dire d'un ensemble évolutif de connaissances publiquement partagées, où s'inscrivent les référents, ou *objets-de-discours*. M se voit constamment alimentée par diverses sources, qu'elles soient d'ordre culturel, situationnel ou énonciatif et admet des processus inférentiels comme mode d'accès à de nouvelles connaissances. Dans cette perspective, les *objets-de-discours* sont à concevoir comme des représentations cognitives construites par le discours, et non pas comme des éléments de la réalité tangible.

Traditionnellement, l'anaphore est appréhendée comme un phénomène de dépendance interprétative impliquant deux constituants linguistiques : une expression anaphorique dépendant d'un segment antécédent⁶ (Ducrot & Todorov, 1974, 358). Dans le modèle auquel nous adhérons, si antécédent il y a, celui-ci n'est plus que "la trace de l'opération langagière qui a rendu accessible, dans la représentation, l'objet désigné par l'anaphorique" (Apothéloz, 1995a, 310-11). L'interprétation référentielle passe par un processus inférentiel qui consiste à mettre en relation le référent présupposé connu par l'anaphorique avec un *objet-de-discours* déjà valide dans M. Cette conception permet notamment de généraliser le modèle de l'anaphore associative⁷, dans lequel l'anaphore coréférentielle ne représente qu'un cas particulier d'identité d'objets.

2.4. Anaphore, cataphore, ana-cataphore

Un référent, au moment de sa présupposition d'existence via un anaphorique, peut se trouver plus ou moins accessible en mémoire discursive.

Dans la situation la plus courante et la plus ergonomique pour les interlocuteurs, un *objet-de-discours* est d'abord activé par une expression référentielle, donc rendu valide dans M, puis rappelé par un désignateur qui le présuppose connu. C'est le cas banal de l'anaphore au sens strict du terme :

- (3) *Qui évoque Montana pense immédiatement au luxe (ce village, déjà chic en soi, a fusionné avec celui de Crans, plus chic encore), au ski l'hiver et aux randonnées pédestres l'été, sans parler de son célèbre golf!* [Courrier des lecteurs, *La Liberté*, 25 juillet 2006]

Le locuteur active le référent évoqué par le nom propre *Montana* et recourt par la suite à un SN démonstratif qui pointe sur le même objet.

6 L'antécédent est aussi parfois nommé *source*, *interprétant*, *contrôleur*, etc. (Apothéloz, 1995a, 310).

7 Le rapport associatif peut être selon Kleiber (2001, 27-28) soit méronymique, locatif, actantiel, fonctionnel ou de type membre-collection, en tout cas un lien nécessaire préinscrit dans le lexique. Charolles (1994, 70) remet en cause ce point de vue en relevant des "associations [...] pouvant fort bien n'avoir qu'un caractère purement occasionnel, c'est-à-dire ne valoir que pour le seul contexte évoqué".

Néanmoins, il arrive que la présupposition d'existence d'un objet interviene avant que ce dernier n'ait été identifié dans M. Il est donc inaccessible à ce moment-là :

- (4) *Je vous l'avouerai, je suis attiré par ces créatures tout d'une pièce.* [Camus < [Reichler-]Béguelin, 1988, 38]

Cette situation correspond au procédé de cataphore. Etant donné l'inversion de l'ordre syntagmatique des constituants textuels, nous nous servons du terme d'"expression source" en lieu et place de celui d'"antécédent", dont une acception étymologique entrerait en contradiction avec les faits. Ainsi, l'expression source n'intervenant qu'a posteriori, elle met fin à un *suspens interprétatif* ([Reichler-]Béguelin, 1988, 38) du pronom cataphorique. Le procédé repose sur un contrat tacite entre le locuteur et l'interlocuteur, dans lequel le premier réfère "à crédit" et le second "accepte, de manière parfaitement conventionnelle, de ne pas être informé d'emblée" (ibid., 39).

Enfin, il existe un dernier cas de figure : celui où, au moment de son énonciation, un désignateur pointe sur un objet indéterminé, qui est en cours d'élaboration dans le savoir partagé :

- (5) *Pour moi, pour une femme, la souffrance – c'est étrange – fait plus penser à la vie qu'à la mort.* [Malraux < Kęsik, 1989, 80]

Ici, l'expression qui permet d'interpréter le référent du pointeur démonstratif se situe de part et d'autre de la parenthèse. Par conséquent, l'identité complète de l'objet n'est accessible qu'une fois A' énoncé. Là aussi, un contrat de confiance sous-tend la relation entre les interlocuteurs : il est fait référence à un objet qui n'appartient pas encore intégralement à M, donc en attente d'une détermination, malgré sa présupposition d'existence. Une telle opération sera appelée "ana-cataphore"⁸.

*

Si les trois cas de figure sont bien attestés, il convient de noter qu'ils ne sont pas équiprobables. En effet, de manière générale, les opérations de cataphore et d'ana-cataphore, en raison du suspens interprétatif qu'elles entraînent, apparaissent plus coûteuses du point de vue pragmatique que la simple anaphore ([Reichler-]Béguelin, 1988, 36). Cette remarque vaut également pour le pointage en contexte parenthétique, où la répartition des occurrences ana/, cata/ et ana-cata/phoriques n'apparaît pas homogène. Il semble alors intéressant d'examiner quelles caractéristiques sémantiques et pragmatiques sont privilégiées par chaque type et de confronter les résultats ainsi obtenus.

3. POINTEURS ANAPHORIQUES DANS LES PARENTHÈSES

Les procédés anaphoriques dans les configurations parenthétiques sont tout à fait courants et se manifestent sous des formes variées. En général,

⁸ Kęsik (1989, 79) évoque cette notion mais l'extension des faits qu'il traite ne correspond pas à la nôtre.

l'anaphore dans cette situation sert à rappeler un *objet-de-discours* pour permettre au locuteur de prédiquer sur lui. Les relations sémantiques représentées peuvent se décrire en termes de *coréférence*, de *résomption* ou d'*association*.

3.1. Anaphores coréférentielles

Nous considérons comme coréférentielles toutes les anaphores qui manifestent une relation d'identité référentielle bien établie et bien délimitée. Le pointeur peut prendre la forme d'un SN lexical comme en (3) supra, ou d'un pronom individué :

- (6) *Casper qui a terminé deux fois dernier (2001 et 2004) – il a abandonné les trois autres éditions – part à nouveau favori dans la lutte pour la lanterne rouge.* [La Liberté, 6 juillet 2006]

Le désignateur réfère à l'individu discret qui a été préalablement introduit dans M par un SN composé d'un nom propre et de son expansion relative.

3.2. Anaphores résomptives

Il arrive que l'*objet-de-discours* présupposé connu par l'anaphorique constitue un objet complexe :

- (7) *Je dis qu'il y a comme une impolitesse à venir importuner les braves gens : laissez-nous klaxonner en paix, festoyer en paix et au cas où la Suisse perdrait contre la Corée (Dieu nous **en** préserve !), laissez-nous nous attrister pour de vrais motifs, laissez-nous alors nous abîmer dans la mer de chagrin où inconsolables à jamais nous errerons comme des naufragés déguenillés jusqu'à ce que cet ahuri de Köbi fasse jouer Hakan Yakin d'entrée.* [La Liberté, 24 juin 2006]

Le pointeur réfère à un objet global, en l'occurrence à un procès du type <la Suisse perd contre la Corée> ou à sa version modalisée <l'éventualité que la Suisse perde contre la Corée>. Un procès représentant un "complexe de prédicats et d'objets" (Zay, 1995, 213), nous préférons parler de résomption de l'information par le pronom plutôt que de coréférence stricte. En effet, lors d'un pointage sur un procès, on peut se demander si tous les actants, circonstants, modalités et relations entre eux sont réellement inscrits dans M. L'opération s'apparente ici à un cas de nominalisation⁹, dans la mesure où un procès se voit synthétisé via un désignateur.

3.3. Anaphores associatives

Un dernier type de relation sémantique peut être décrit en configuration parenthétique : les occurrences d'anaphore associative (au sens large du terme¹⁰). Nous considérons comme tels les cas où le pointeur anaphorique

9 Selon Apothéloz (1995b, 147), le pronom démonstratif référant à un procès ne constitue pas un dérivé déverbal, mais d'un point de vue opérationnel, il procède à une nominalisation.

10 Pour une synthèse des différentes conceptions de l'anaphore associative, voir Kleiber & al. (1994).

présuppose connu un *objet-de-discours* implicite qui ne peut s'interpréter qu'en étant mis en relation avec un autre objet valide en M :

- (8) *On y trouve (i.e. dans mon sac) aussi bien des oursons broche ou barrette, un requin – mon mari qui est pourtant l'homme le plus doux de la terre en raffole et les collectionne – que des yeux de lion ou de chat en verre que j'achète chez Deyrolle, le célèbre empailleur de la rue du Bac.* [Presse < [Reichler-]Béguelin, 1999]

Les pronoms clitiques compléments *en*¹¹ et *les* qui se trouvent dans la parenthèse présupposent l'existence d'une classe. Or, cette classe n'étant pas valide dans l'état courant de M, l'interprétation référentielle consiste à l'inférer à partir de l'individu membre préalablement introduit par *un requin*.

Un type particulier d'anaphore associative se manifeste de manière régulière. Il s'agit d'un phénomène de syllepse sur l'expression source qui, par l'intermédiaire de AA', active une représentation mondaine, mais dont la présupposition de connaissance dans b au moyen du pointeur anaphorique porte sur le signe lui-même :

- (9) *Moi aussi j'essaie désespérément (qu'il est lonnnng ce mot !) d'aimer à la folie Radiohead, mais rien ne se passe !* [blog lecri-dupoulpe.com, consulté le 29 octobre 2007]

Le syntagme *ce mot* désigne le signe *désespérément* et non pas son référent mondain. A ce titre, les deux objets – le signe et la représentation mondaine – se trouvent dans une relation métonymique. Le fait que tout signe puisse référer soit à sa représentation usuelle, soit au signe qui est son homonyme (il serait par là autonome¹²), facilite semble-t-il ce genre de syllepse *par mention*.

*

Ces trois types d'anaphore sont très productifs dans les parenthèses, ce qui ne surprend guère si l'on envisage la parenthèse comme le lieu d'un commentaire parallèle, qui offre d'abondantes possibilités d'introduire des informations utiles au discours en cours. En somme, le rappel d'*objets-de-discours* divers à des fins prédicatives est partie intégrante de l'activité discursive.

4. POINTEURS CATAPHORIQUES DANS LES PARENTHÈSES

Malgré les coûts pragmatiques engendrés, on rencontre régulièrement des cataphores dans les structures parenthétiques. Toutefois, elles présentent certaines prédispositions sémantiques.

11 En tant que complément d'un verbe transitif indirect [+ de], *en* ne réfère pas forcément à une classe, mais peut aussi prendre une interprétation individuée. Or, l'enchaînement par *et les collectionne* suggère que le *en* réfère à un groupe d'éléments.

12 Pour rappel, un autonome ne se désigne pas lui-même, mais désigne bien le signe du langage qui est son homonyme (Rey-Debove, 1997, 132-133).

4.1. Cataphores coréférentielles ?

Notre corpus ne contient que des occurrences sporadiques de cataphores coréférentielles. Et encore n'est-on pas sûr d'avoir affaire à de véritables cataphores :

- (10) (Titre :) **Bertrand Duboux : “j'adore rester à la campagne”**
 [...] *Grand amoureux du vélo – il* commente les courses à la TSR, *il* roule lui-même des milliers de kilomètres chaque année –, *Bertrand Duboux s'est accordé quelques jours de repos et de tranquillité, la semaine dernière, dans l'un des plus beaux coins de la France, en Saône-et-Loire, dans la région de Mâcon.* [L'illustré, 28 juin 2006]
- (11) “Je m'appelle Jean-Philippe, je suis dépendant.” [...] *Très impliqué dans le fonctionnement de l'association – il* a notamment rendu des services au sein du groupe de Fribourg (lire ci-après) –, *Jean-Philippe continue à fréquenter les réunions chaque semaine.* [La Liberté, 28 décembre 2007]

Les deux exemples se manifestent dans des dispositions similaires : l'individu qui fait l'objet d'un pointage dans la parenthèse a déjà été validé par le contexte antérieur. En (10), c'est le titre de l'article de presse qui a activé le référent en question et en (11), la citation qui introduit l'extrait implique un énonciateur que l'on peut inférer comme la cible du *il* de la parenthèse : il devient ainsi difficile de parler de cataphore. De surcroît, la parenthèse intervient dans les deux cas à la suite d'une apposition (une épithète détachée), dont la prédication implique un référent, indéterminé peut-être, mais largement inférable. On considérera donc que le nom propre en A', dans les deux exemples, ne vient que confirmer l'interprétation référentielle préalablement effectuée par inférence.

Ces deux exemples illustrent les limites d'une conception de l'anaphore fondée sur la position de l'expression source. Il apparaît plus pertinent d'envisager l'interprétation référentielle comme un effort d'unification, avec toutes les inférences que cela implique (Berrendonner 1994). On aurait ainsi tort de réduire le “déclencheur” (Cornish, 1986) d'une anaphore à une séquence délimitable.

Cela dit, l'accessibilité relative de l'*objet-de-discours* dans un état donné de M correspond à des stratégies discursives différentes de pointage, entraînant des rendements pragmatiques particuliers. Dès lors, l'examen des contextes de validation du référent s'avère pertinent.

4.2. Cataphores résomptives

L'inaccessibilité référentielle au moment du pointage concerne le plus souvent des objets complexes. Parmi les pointeurs, on trouve par exemple des substantifs déverbaux condensant un procès :

- (12) *En lançant cette revue, nous savions qu'il existait des contradictions pour le moins évidentes. Ainsi, la science dépasse les frontières tandis que l'enseignement scientifique reste une affaire*

nationale, voire régionale. De même, [...]. Par ailleurs, [...]. Enfin, et ce constat va grandissant, la langue principale du milieu scientifique est l'anglais, alors que la langue parlée en classe est la langue locale.

[http://www.xplora.org/ww/fr/pub/xplora/nucleus_home/esti/jesti.htm, consulté le 17 décembre 2007]

On fera ici appel au concept de “confusion” (Berrendonner, 1994), dans le sens où il est fait référence de manière indifférenciée à une entité aux contours flous composée d’une constellation d’objets. En effet, on reconnaît généralement dans les nominalisations un procédé d’indistinction, d’une part parce qu’elles ne rendent pas compte des actants du procès en question (Benetti & Corminboeuf, 2004), d’autre part en raison des phénomènes de polysémie qu’elles manifestent : on ne sait pas forcément si le substantif déverbal réfère au procès lui-même ou à l’objet du procès (Apothéloz, 1995b, 149-153)¹³. On explique généralement cette polysémie par un glissement métonymique ou alors, en termes de logique des prédicats, par l’inclusion de la position d’un argument dans le contenu du prédicat qui aboutit à leur coïncidence¹⁴. La nominalisation *ce constat* peut renvoyer au procès proprement dit qui correspond au <fait de constater>, mais aussi à l’objet du constat, explicité dans A’. Les prédications attribuées à l’expression anaphorique jouent de manière générale un rôle déterminant pour l’interprétation référentielle. Autrement dit, la question est ici de déterminer à quel *objet-de-discours* s’applique la prédication *va grandissant* : or il ne paraît pas évident de décider si c’est i) la prise de conscience elle-même ou ii) la place dominante de l’anglais dans le milieu scientifique qui fait l’objet d’une augmentation.

La polysémie inhérente au substantif déverbal et son ambiguïté ne permettent pas d’opter pour une interprétation discrète du référent. On peut rendre compte de ce phénomène référentiel à l’aide du *principe de nonchalance* de Berrendonner (1990b) – antagoniste du principe de coopération de Grice – selon lequel l’encodeur réduit ses coûts en procédant notamment à une “condensation des contenus de pensée, [à] un estompage des distinctions notionnelles : sur une représentation initiale complexe doivent être accomplies des opérations de résumé, indifférenciation, neutralisation, confusion” (ibid., 150). Cela dit, la nature même du référent impose ces contraintes : plus l’objet représente un ensemble complexe, plus le pointage se doit d’être globalisant et plus difficile il est d’exprimer la teneur précise de sa composition. Dans l’impossibilité d’orienter vers une interprétation exclusive du référent, le locuteur en estompe les contours et le présente de manière indifférenciée en confondant ses ingrédients associés.

On peut traiter les exemples suivants de la même manière :

(13) *Antoine distinguait bien ce par quoi le jugement d’Anne sur Simon pouvait être, en apparence, justifié. Cependant – et cette*

13 Apothéloz cite entre autres l’exemple du substantif *traduction*, qui peut désigner <le fait de traduire> ou alors l’objet traduit.

14 Cette solution est développée par Karolak (1989).

certitude s'imposait à lui avec une évidence progressive – *l'homme assis là, devant lui, dans ce fauteuil, était profondément différent du portrait qu'en faisait Anne.* [Frantext, Martin du Gard]

- (14) [...] *les scènes, les désaccords, les moments où chacun des deux tire de son côté, [...] sont toujours ressentis par moi comme essentiellement dirigés contre l'amour même. Il faudra voir s'il n'y a pas dans By the Fire-Side de quoi justifier cette vue. D'autre part – et ce développement-là* devrait surtout s'appuyer sur "any wife to any husband" – *il y aurait lieu de montrer comment chez Browning les rôles sont départagés entre l'homme et la femme.* [Frantext, du Bos]

Les substantifs nominalisent de manière explicite des procès – <le fait que X soit certain> et <le fait de développer> – de même que leur objet respectif (ce qui est certain / ce qui est développé), constituant lui aussi un procès complexe.

Si cette polysémie fréquemment attachée aux substantifs déverbaux est relativement aisée à percevoir dans les exemples ci-dessus, il ne semble pas qu'elle soit exclue des nominalisations via un pronom résomptif, a fortiori lorsque ce dernier manifeste un caractère d'indistinction¹⁵ :

- (15) *La pérennité des routes romaines a le privilège de faire rêver : que restera-t-il de nos autoroutes dans deux mille ans ? En réalité – et ce n'est pas un paradoxe – cette extraordinaire longévité porte, tout comme les édifices les plus fameux de l'empire, la marque de la terrible ignorance scientifique des constructeurs.* [Frantext, P. Rousseau]

Dans cet exemple, il est en effet possible d'inférer que le prédicat *n'est pas un paradoxe* s'applique à un acte de langage de type assertif. Dans ce cas, le pointeur cataphorique de la parenthèse référerait à la fois au <fait d'asserter> et au contenu asserté.

Les références résomptives – sans pour autant manifester systématiquement une représentation polysémique – caractérisent la majeure partie des occurrences de cataphores dans les structures parenthétiques. Alors que l'anaphore est aisément représentée sous toutes ses formes (coréférence, anaphore résomptive, anaphore associative) en contexte de parenthèse, la cataphore privilégie avant tout le pointage d'objets complexes condensés via des descripteurs résomptifs et/ou polysémiques.

Il convient de relever une caractéristique formelle commune à ces quatre derniers exemples (qui n'est pas pour autant obligatoire) : en l'occurrence, les parenthèses se voient introduites par la structure *et* + démonstratif. La conjonction, assurément, ne coordonne pas deux constituants micro-syntaxiques. Cependant, elle ne fonctionne pas non plus comme une coordination ordinaire de deux énonciations successives ; dans nos occurrences, A

15 Sur le contenu indistinct de *ça*, voir Corblin (1991).

constitue l'amorce d'une clause dont la suite effective A' intervient après la parenthèse. Par conséquent, *et* n'enchaîne pas syntaxiquement sur ce qui précède. On aura l'occasion de revenir sur cette caractéristique formelle à l'issue de cette étude.

4.3. Cataphores associatives

Le seul type de cataphore associative relevé dans le corpus est celui de syllepse *par mention* :

- (16) *Le tort qu'elle avait eu, c'était de lier la blessure de sa main au reste, alors que l'accident n'était tout simplement pas prévu dans – le mot lui vint, évident – la mise en boîte.* [Frantext, Japrisot]

Le SN cataphorique *le mot* présuppose l'existence d'un signe, alors que l'expression source *la mise en boîte* réfère dans A' à un procès.

Voici un autre exemple d'association de ce type :

- (17) *Je me sentais très fatiguée, prête à reculer devant l'invasion vermeille qui se levait de la mer, mais je voulais aussi terminer cette nuit – le mot s'offrit à moi, ne me quitta plus – honorablement.* [Frantext, Colette]

La même analyse prévaut ici : dans A', *honorablement* manifeste un emploi en usage, tandis que la prédication de la parenthèse porte sur le signe lui-même. Ce genre de syllepse paraît particulièrement bien s'accommoder de cette disposition parenthétique. Cela dit, ces cataphores associatives représentent une proportion faible par rapport aux cataphores résomptives.

*

Cette analyse de quelques cataphores dans un contexte parenthétique montre qu'il est plus aisé d'anticiper l'existence d'un objet aux contours flous que celle d'un référent bien délimité. Malgré le caractère nonchalant du procédé condensateur et la gestion difficile du suspens interprétatif, les parenthèses en question se manifestent sous une allure ritualisée, peut-être liée au "contrat de confiance" ([Reichler-]Béguelin, 1988, 38) propre à la cataphore, cautionnant des comportements qui auraient fini par se conventionnaliser.

5. POINTEURS ANA-CATAPHORIQUES DANS LES PARENTHÈSES

Rappelons que le procédé d'ana-cataphore suppose que les éléments descriptifs pertinents pour cibler le référent se situent de part et d'autre de son pointeur. Dans la configuration qui nous intéresse, il y a ana-cataphore quand les contextes antérieur et postérieur à la parenthèse se trouvent dans une relation de détermination réciproque et concourent à l'élaboration du référent dans le savoir partagé. C'est-à-dire que la suppression de A ou A' entraînerait l'inexécution de l'instruction référentielle ou alors orienterait vers un référent tout autre (voir (18) infra).

5.1. Ana-cataphores coréférentielles

Les situations de coréférence sont représentées dans notre corpus par un seul type de construction syntaxique :

- (18) *Ils tirent également une grande et légitime fierté à être les seuls dans le monde à conduire un attelage composé de... quatorze baudets ! Un magnifique pied de nez à toutes les personnes – et elles sont encore nombreuses – qui pensent que ces mini-Pégases ne peuvent être menés qu'à la carotte et au bâton.* [Migros Magazine, 26 juin 2006]

Le désignateur *elles* de la parenthèse n'est interprétable qu'une fois énoncée l'expansion relative du SN *toutes les personnes* dans la structure hôte. En effet, la subordonnée opère une détermination fournissant l'attribut distinctif du référent qui fait l'objet d'un pointage. La forme ana-cataphorique réfère dans cette situation à une entité en cours d'élaboration, parce qu'elle intervient à un moment où les caractéristiques référentielles de celle-ci n'ont pas encore été livrées par A'.

Il en va de même pour l'exemple suivant :

- (19) *Il s'est exprimé dans bien des méditations de quatuors, de sonates, et même de symphonies. Mais jamais au degré qu'il atteint en ces années 1814-1818 (surtout depuis 1816) [...] Le cou est tordu à l'éloquence. C'est la parole directe, – moins encore, le murmure de la pensée, le sentiment qui sourd du coeur. Il est des musiciens – (j'en ai connu, de grand renom) – qui disent que c'est à peine de la musique. C'est là, précisément, la vertu unique de cette musique.* [Frantext, Rolland]

Il apparaît dans le corpus que seules les structures formelles du type "SN comprenant une relative déterminative" permettent d'intégrer une parenthèse comportant un pointeur ana-cataphorique coréférentiel. On peut penser qu'un tel syntagme, apte à référer via la totalité de ses constituants à un objet-cible discret, présente une disposition formelle suffisamment longue pour accueillir une parenthèse qui pointe sur le même objet dont la description se trouve ainsi répartie dans A et A'. Rares sont les autres types d'expressions sources visant un objet bien délimité qui affichent une semblable dimension, ou du moins qui offrent des points d'insertion potentiels pour une parenthèse prédisant sur cet objet. La nature sémantique de la détermination opérée par la relative joue peut-être également un rôle dans la prédisposition de cette construction. Nous ne développerons néanmoins pas plus avant cette hypothèse.

5.2. Ana-cataphores résomptives

Les exemples d'ana-cataphores dans les parenthèses manifestent majoritairement une relation de résomption d'un procès et de ses actants. Cela n'est au reste pas surprenant, puisque l'expression d'un tel objet, où tous les éléments participent à l'élaboration référentielle complexe, offre une dimension qui permet d'y insérer un commentaire qui prédique sur lui.

Comme dans le cas de la cataphore, on relève des situations de nominalisation d'un procès exprimé de part et d'autre de la parenthèse, qui conduit à un traitement polysémique du référent dû à un processus métonymique.

C'est en vertu de cette interprétation qu'on peut traiter les exemples suivants en termes d'ana-cataphore confuse :

- (20) *En revanche, ce que vous pouvez faire pour limiter la consommation journalière (et cette recommandation concerne l'ensemble de la famille), c'est préparer les desserts avec des édulcorants.* [M. Montignac, *Je mange donc je maigris !* p. 186]
- (21) *Ce que je vous conseille, et ce n'est qu'un conseil, c'est de mettre dans la première boîte la sélection 1ère boîte articles.* [internet]

En (20), la recatégorisation résomptive du procès au moyen du substantif déverbal *recommandation* intègre la valeur illocutoire du segment A (*ce que vous pouvez faire pour limiter la consommation journalière*), de même qu'elle réfère à l'objet de la recommandation, autrement dit, au contenu propositionnel de A' (*préparer les desserts avec des édulcorants*). Le pointeur *cette recommandation* confond ainsi le procès et son objet, mais il intervient dans la chaîne syntagmatique à un moment où tous les composants de la référence n'ont pas encore été fournis, ce dont se charge A'.

L'exemple (21) illustre un phénomène similaire, sauf que la nominalisation est réalisée au moyen d'un pronom résomptif. Par la prédication qui lui est attribuée (*n'est qu'un conseil*), on comprend qu'il englobe aussi bien la valeur illocutoire de A, que le contenu propositionnel complexe de A', accompagné de tous les ingrédients qu'il implique. Il apparaît ainsi peu pertinent pour le calcul référentiel du pronom résomptif de distinguer tous les éléments : au contraire, il y a bien confusion des composants livrés et par le contexte antérieur, et par le contexte postérieur.

Ce qu'il y a de remarquable dans les parenthèses (20) et (21), comme dans la plupart de celles du point 4.2, c'est l'adoption d'une attitude méta-énonciative du locuteur. Le procédé référentiel consiste ici à désigner l'acte de langage en train de s'accomplir (en l'occurrence une recommandation et un conseil), qui encourt une prédication. La parenthèse constitue ainsi le lieu opportun de "reconfigurations d'objets-de-discours" (Zay, 1995, 220) où il est possible de commenter de manière globale le déroulement en cours du discours. Cela illustre bien le problème de l'anaphore en général, en tant qu'opération cognitive procédant à une interprétation référentielle via toute une série d'inférences permettant d'envisager l'objet sous différents angles.

Ci-dessous, on peut traiter l'interprétation du pronom résomptif de la parenthèse de manière ana-cataphorique. En effet, l'aspect modal de A (un adverbe épistémique quantifié) est à prendre en compte dans la référence du démonstratif, d'autant plus que ce dernier est identifié au référent de l'opinion d'Harbert :

- (22) *Pencroff n'y remarqua que des traces de quadrupèdes, des passées fraîches d'animaux, dont il ne pouvait reconnaître l'espèce. Très certainement, – et ce fut aussi l'opinion d'Harbert, – quelques-unes avaient été laissées par des fauves formidables avec lesquels il y aurait à compter sans doute.* [Frantext, Verne]

Il y a des raisons de penser que l'adverbe modal gradué *très certainement* du procès de AA' est pertinent pour le calcul référentiel du pronom démonstratif,

parce que sa valeur modale participe à la résomption, au moyen de *ce*, d'un procès du type <le fait de croire X> et de son objet X <le fait que quelques-unes avaient été laissées par des fauves formidables avec lesquels il y aurait à compter sans doute>¹⁶. A nouveau, le référent constitue un objet global à multiples composants (plusieurs procès, actants et circonstants), et encore une fois, la parenthèse met en évidence un point de vue méta-énonciatif.

Les ana-cataphores peuvent aussi se manifester dans des contextes plus spontanés de production de discours :

- (23) *il existe enfin c'est c'est anecdotique ça veut rien dire il existe une une firme japonaise puissante je sais pas laquelle - enfin j'avais lu ça sur un sur un canard une fois - qui offrait une somme absolument euh - faramineuse quoi pour les chercheurs qui trouveraient le support - qui euh - dans lequel le courant passerait tu vois de façon à ce que il y ait pas de de support qui ne qui ne chaufferait pas tu vois* [CTFP, p. 76, l. 1-7]
- (24) *Alors voila, j'ai craqué et je me suis acheté* (enfin, je dirai **cela** quand je l'aurai entre les mains) *un X5L 30Go.* [internet]

Dans ces parenthèses encore, les locuteurs adoptent une posture méta-énonciative, sans laquelle les prédications, qui empruntent un lexique métalinguistique (<être anecdotique>, <ne vouloir rien dire>, <lire>, <dire>), ne pourraient être appliquées aux référents ; à nouveau, les pointeurs des parenthèses condensent un procès et ses ingrédients dont l'activation est opérée via A et A'.

5.3. Ana-cataphores associatives

Notre corpus révèle un cas de syllepse *par mention* occasionné par un pointeur ana-cataphorique :

- (25) *j'ai j'ai pas le droit ça aussi c'est une école hein je dirais de se trouver face à des gens qu- + qui en ont pris je dirais si vous permettez l'expression vulgaire < plein la figure* [CRFP, PRI-AMI-2]

Le SN métalinguistique *l'expression vulgaire* pointe sur la formule <en prendre plein la figure>, initiée en A et complétée en A'. Dans cet exemple également, on note le comportement méta-énonciatif du locuteur.

6. CONCLUSION

Ce qui ressort de cette étude, c'est d'abord la productivité des expressions référentielles dans les parenthèses, ces dernières opérant une prédication sur des *objets-de-discours* (plus ou moins accessibles dans M à ce moment-là)

16 Il y a aussi de bonnes raisons de penser que, de manière générale, le point d'insertion des parenthèses joue un rôle dans l'interprétation référentielle. Cela paraît évident, par exemple, dans les faits de syllepse *par mention* analysés supra, où l'expression source en A ou A' est concomitante à la parenthèse. Faut de place, nous laissons de côté cette question intéressante du site parenthétique, sur laquelle une étude reste à entreprendre.

délivrés par le discours hôte. La parenthèse n'est donc pas à regarder comme une énonciation isolée du point de vue pragmatique. Au contraire, elle participe à la construction de la référence et à la cohérence du discours, que ce soit pour ajouter une information pertinente, émettre une réserve, prévenir une objection, etc. Les *objets-de-discours* s'y voient représentés et reconfigurés de manière libre et leur identification peut relever d'une interprétation coréférentielle, associative ou résomptive.

L'examen des différentes relations sémantiques à l'œuvre dans les contextes parenthétiques montre que l'anaphore au sens strict du terme s'accommode aisément des trois types de processus référentiels exposés : coréférence, association ou résomption. En revanche, pour la cataphore et l'ana-cataphore, on observe une nette tendance au pointage de référents complexes, dont les composants se voient parfois confondus en un objet aux limites floues ; les désignateurs se montrent vagues ou polysémiques (substantifs déverbaux, pronoms résomptifs). Ce constat résulte peut-être des difficultés de gestion liées au suspens interprétatif propre à ces opérations ; le ciblage d'un objet simple en attente d'identification se montrant coûteux, pointer de manière vague et indifférenciée semble poser moins de problèmes et rester bien admis. En témoigne l'impression de ritualisation de ces parenthèses, qui interviennent dans un contexte de prévention : le locuteur, avant ou au cours de l'introduction de son *objet-de-discours* complexe, insère un propos qui anticipe sur ce dernier. Pourquoi dès lors prédiquer sur un objet qui n'est pas encore – ou pas complètement – disponible dans M ? La question paraît pertinente, au regard de la possibilité courante de placer le commentaire parenthétique après A', de manière à obtenir AA'b. Par ailleurs, on pourrait se demander si le coordonnant *et* – fréquent dans nos exemples de cataphore et d'ana-cataphore – à l'initiale de ce type de parenthèses ne serait pas une trace laissée par cet enchaînement "canonique". Dans cette succession de clauses, le pointeur serait un simple anaphorique rappelant l'objet complexe antérieurement activé et prédiquant sur lui, tel que l'illustrent les exemples modifiés ci-dessous :

- (26) *Enfin, la langue principale du milieu scientifique est l'anglais, alors que la langue parlée en classe est la langue locale, et ce constat va grandissant.* [cf. (12) supra]
- (27) *Cependant, l'homme assis là, devant lui, dans ce fauteuil, était profondément différent du portrait qu'en faisait Anne, et cette certitude s'imposait à lui avec une évidence progressive.* [cf. (13) supra]
- (28) *D'autre part, il y aurait lieu de montrer comment chez Browning les rôles sont départagés entre l'homme et la femme, et ce développement-là devrait surtout s'appuyer sur "any wife to any husband"* [cf. (14) supra]
- (29) *En réalité, cette extraordinaire longévité porte, tout comme les édifices les plus fameus de l'empire, la marque de la terrible ignorance scientifique des constructeurs, et ce n'est pas un paradoxe.* [cf. (15) supra]

- (30) *En revanche, ce que vous pouvez faire pour limiter la consommation journalière, c'est préparer les desserts avec des édulcorants, et **cette recommandation** concerne l'ensemble de la famille.* [cf. (20) supra]
- (31) *Très-certainement, quelques-unes avaient été laissées par des fauves formidables avec lesquels il y aurait à compter sans doute, et **ce fut aussi l'opinion d'Harbert.*** [cf. (22) supra]

Cette énonciation anticipée de la clause b – dans ce cas plus proche de la dislocation¹⁷ que de l'insertion – est peut-être à rapprocher de la figure que la tradition rhétorique appelle *hyperbate*. Dès l'Antiquité grecque, Longin définit l'hyperbate, dans une conception extensive, comme “un ordre des expressions ou des pensées troublé dans sa suite naturelle”. Par ailleurs, au 16^{ème} siècle, la parenthèse est mentionnée comme un type d'hyperbate. (Bonhomme, à paraître en 2009, 117-118). Cette figure ne consiste néanmoins pas uniquement en un déplacement syntaxique :

[...] l'hyperbate peut être définie comme une figure de construction par extraposition inverse ou par déplacement d'un terme au sein d'une séquence verbale, de façon à valoriser les ressources de celle-ci. [...] l'hyperbate caractérise seulement les inversions auxquelles leur contextualisation particulière apporte une valeur contingente supplémentaire qui les rend fonctionnellement saillantes et remarquables au sein des énoncés et dans la dynamique des échanges verbaux. (ibid., 121)

Le caractère à la fois rituel et préventif de nos parenthèses à pointeurs cataphoriques et ana-cataphoriques nous incite à les envisager sous cet angle de la rhétorique. Le locuteur, afin de rendre saillante une prédication, place celle-ci dans une position remarquable du point de vue syntaxique, mais également du point de vue pragmatique : une prédication sur un objet mis en attente aura des chances d'être ressentie comme une anticipation pertinente. Cette dimension rhétorique peut notamment contribuer à rendre le discours relativement autoritaire, ainsi que l'illustrent entre autres les exemples (14), (15), (20) et (21), d'autant plus que ces parenthèses apparaissent souvent dans des contextes argumentatifs et didactiques.

Ces dernières considérations suggèrent de traiter les parenthèses en question comme des cas particuliers de dislocations, qui manifesteraient, comme le dit Bonhomme à propos des hyperbates, une *valeur contingente* relative à leur position, i.e. liée en l'occurrence au fait qu'on puisse les placer après AA'. L'anticipation de b se verrait dans cette perspective déclenchée par des besoins rhétoriques.

BIBLIOGRAPHIE

- APOTHÉLOZ D. (1995a), *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz.
- APOTHÉLOZ D. (1995b), “Nominalisations, référents clandestins et anaphores atypiques”, in Berrendonner A. & [Reichler-]Béguelin M.-J. (éds), *Du syntagme*

17 Dans le sens d'un déplacement marqué par rapport à une “position de base”.

- nominal aux objets-de-discours. SN complexes, nominalisations, anaphores*, Neuchâtel, TRANEL, 23, 143-173.
- APOTHÉLOZ D. & [REICHLER-]BÉGUELIN M.-J. (1995), "Construction de la référence et stratégies de désignation", in Berrendonner A. & [Reichler-]Béguelin M.-J. (eds), *Du syntagme nominal aux objets-de-discours. SN complexes, nominalisations, anaphores*, Neuchâtel, TRANEL, 23, 227-271.
- BENETTI L. & CORMINBOEUF G. (2004), "Les nominalisations des prédicats d'action", *Cahiers de linguistique française*, 26, 413-435.
- BERRENDONNER A. (1983), "Connecteurs pragmatiques et anaphores", *Cahiers de linguistique française*, 5, 215-246.
- BERRENDONNER A. (1990a), "Pour une macro-syntaxe", *Travaux de linguistique*, 21, 25-36.
- BERRENDONNER A. (1990b), "Attracteurs", *Cahiers de linguistique française*, 11, 149-158.
- BERRENDONNER A. (1993), "Périodes", in Parret H. (éd.), *Temps et discours*, Louvain, Louvain University Press, 47-61.
- BERRENDONNER A. (1994), "Anaphores confuses et objets indiscrets", in Schneckeder C. & al. (éds), *L'anaphore associative. Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques*, Paris, Klincksieck, 209-230.
- BERRENDONNER A. (2003), "Éléments pour une macro-syntaxe : actions communicatives, types de clauses, structures périodiques", in Scarano A. (éd.), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, Roma, Bulzoni, 93-110.
- BLANCHE-BENVENISTE C. & al. (2002), *Choix de textes de français parlé : 36 extraits*, Paris, H. Champion.
- BONHOMME M. (à paraître en 2009), "Entre grammaire et rhétorique. L'hyperbate comme extraposition problématique", in Apothéloz D., Combettes B. & Neuveu F. (éds), *Les linguistiques du détachement*, Bern, Peter Lang, 117-127.
- CHAROLLES M. (1994), "Anaphore associative, stéréotype et discours", in Schneckeder C. & al. (éds), *L'anaphore associative. Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques*, Paris, Klincksieck, 67-92.
- CORNISH F. (1986), *Anaphoric relations in English and French: a discourse perspective*, Londres/Canberra, Croom Helm.
- DEBAISIEUX J.-M. (2008), "Énoncés parenthétique et progression thématique : quelques observations sur corpus oraux", in Bertrand O. & al. (éds), *Discours, diachronie, stylistique du français, études en hommage à Bernard Combettes*, Berne, Peter Lang, 93-106.
- DELOMIER D. & MOREL M.-A. (1986), "Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incises", *DRLAV*, 34-35, 141-160.
- EQUIPE DELIC, (2004), *Corpus de référence du français parlé*, (<http://www.up.univ-mrs.fr/veronis/pdf/2004-presentation-crfp.pdf>).
- FORGET D. (2000), "Les insertions parenthétiques", *Revue québécoise de linguistique*, 28/2, 15-28.
- GROUPE DE FRIBOURG (à par.), *Grammaire de la Période*.
- GRIZE J.-B. (1992), *Un signe parmi d'autres*, *Cahiers de l'Institut Neuchâtelois*, Neuchâtel, G. Attinger.
- JOHNSEN L.A. (2007), *Le réseau anaphorique des insertions parenthétiques*, Mémoire de master présenté à l'Université de Fribourg.

- KAROLAK S. (1989), *L'article et la valeur du syntagme nominal*, Paris, PUF.
- KĘSIK M. (1989), *La cataphore*, Paris, PUF.
- KLEIBER G. (2001), "Anaphore associative, lexique et référence Ou Un automobiliste peut-il rouler en anaphore associative ?", in De Mulder W. & al. (éds), *Anaphores pronominales et nominales. Études pragma-sémantiques*, Amsterdam/New York, Rodopi, 27-42.
- KLEIBER G., SCHNEDECKER C. & UJMA L. (1994), "L'anaphore associative, d'une conception à l'autre", in Schnedecker C. & al. (éds), *L'anaphore associative (Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques)*, Paris, Klincksieck, 5-64.
- [REICHLER-]BÉGUELIN M.-J. (1988), "Anaphore, cataphore et mémoire discursive", *Pratiques*, 57, 15-43.
- [REICHLER-]BÉGUELIN M.-J. (1997), "Anaphores pronominales en contexte d'hétérogénéité énonciative : effets d'(in)cohérence", in De Mulder W. & al. (éds), *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam, Rodopi, 31-54.
- [REICHLER-]BÉGUELIN M.-J. (1999), "Anaphores non catégorisantes, structures lexicales, et cognition", in Fruyt M. & Valentin P. (éds), *Lexique et cognition*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 9-32.
- REY-DEBOVE J. (1997), *Le métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Armand Colin/Masson.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C. & RIOUL R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- ROULET E. (2004), "Les relations de discours rhétoriques et praxéologiques dans la description des propriétés des constituants parenthétiques", *Travaux de linguistique*, 49, 9-17.
- SPERBER D. & WILSON D. (1989), *La Pertinence : communication et cognition*, Paris, Minuit.
- ZAY F. (1995), "Notes sur l'interprétation des expressions référentielles dans les parenthèses", in Berrendonner A. & [Reichler-]Béguelin M.-J. (éds), *Du syntagme nominal aux objets-de-discours. SN complexes, nominalisations, anaphores*, Neuchâtel, TRANEL, 23, 203-223.